

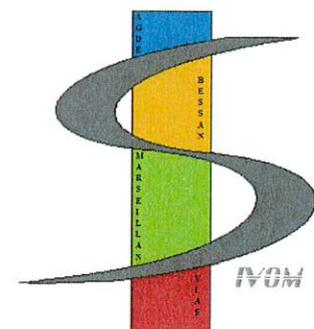
## COMPTE RENDU

### RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

**MERCREDI 31 MARS 2021**

**18 HEURES – MAIRIE D'AGDE**

**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**



#### PRÉSENTS : 21

**AGDE** : MM. FREY, BENTAJOU, Mme SALGAS  
**SAINT-PONS DE MAUCHIENS** : Mme PRADEL  
**MARSEILLAN** : M. GASC  
**FLORENSAC** : MM. MAFFRE, TUYA  
**CAUX** : Mme DORADO  
**NEZIGNAN L'EVÊQUE** : M. MARTINEZ  
**AUMES** : Mme DURAND  
**SAINT-THIBERY** : Mme OLIVE

**BESSAN** : MM. MARIN, ALBERTOS, ROUX  
**VIAS** : MM. ALLARD, DARTIER  
**LEZIGNAN LA CEBE** : M. CARON  
**POMEROLS** : Mme RAMOUILLET  
**PORTIRAGNES** : M. FAURE  
**CASTELNAU DE GUERS** : M. MATEO  
**PAULHAN** : M. ALEIX

#### ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : 5

**MARSEILLAN** : M. ROUVIER à M. GASC, M. ARAGON à Mme PRADEL  
**AGDE** : M. GLOMOT à M. BENTAJOU  
**PEZENAS** : M. CASTILLO à M. MATEO  
**FLORENSAC** : Mme JOBERT à M. MAFFRE

#### ABSENTS EXCUSÉS : 12

**AGDE** : M. BONNAFOUX  
**PEZENAS** : MM. MOUTOU, LOPEZ  
**NIZAS** : Mme SEMPERE  
**USCLAS D'HERAULT** : M. RIGAUD  
**MONTAGNAC** : MM. GUIRAO, AUDOUI, Mme TOKOTO  
**VIAS** : M. BOLINCHES  
**CAZOULS D'HERAULT** : M. CATHALA  
**PINET** : M. DICHLIAN  
**TOURBES** : M. BOUISSEREN

#### SECRETAIRE DE SEANCE : M. FREY

### ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2021

- 1°) Examen et vote du budget primitif de l'année 2021
- 2°) Participations des communes au titre de l'année 2021
- 3°) Renouvellement du régime indemnitaire en faveur du personnel territorial (Rifseep)
- 4°) Bilan et adoption des nouvelles conventions vétérinaires pour la fourrière animale
- 5°) Questions diverses

Le comité syndical, convoqué en date du 22 mars 2021 par Madame Véronique SALGAS, Présidente du Sivom du canton d'Agde, s'est réuni en séance ordinaire, le mercredi 31 mars 2021, à 18h, à la mairie d'Agde (salle du conseil municipal).

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Madame la Présidente qui souhaite la bienvenue à l'ensemble des délégués. M. Sébastien FREY est désigné, à l'unanimité, en qualité de secrétaire de séance. Le compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2021 est également adopté à l'unanimité.

## **1°) Examen et vote du budget primitif de l'année 2021**

Madame la Vice-Présidente chargée des Finances présente, en détail, les chiffres du budget primitif 2021 du Sivom du Canton d'Agde. Elle rappelle qu'il prend en compte les éléments de la discussion ayant eu lieu dans le cadre du Rapport d'Orientations Budgétaires tenu en séance du 1<sup>er</sup> mars dernier.

Les documents relatifs au budget 2021 ont été joints à la note de synthèse et sont également diffusés dans un diaporama présenté à l'assemblée.

Le comité syndical adopte le budget primitif 2021 qui s'établit comme suit :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses : 1 126 381,45

Recettes : 1 126 381,45

**Section d'investissement :**

Dépenses : 238 018,17

Recettes : 238 018,17

Adopté à l'unanimité.

## **2°) Participations des communes au titre de l'année 2021**

Conformément au Rapport d'Orientations Budgétaires voté en séance du 1<sup>er</sup> mars 2021 et au budget primitif 2021 validé précédemment, Madame la Vice-Présidente indique à l'assemblée qu'il convient d'adopter les tableaux de participation 2021 des communes aux différents services du Sivom du canton d'Agde.

Ces tableaux sont diffusés à l'ensemble des délégués et adoptés à l'unanimité.

## **3°) Renouvellement du régime indemnitaire en faveur du personnel territorial (Rifseep)**

Madame la Présidente rappelle au comité syndical la précédente délibération relative à la refonte du régime indemnitaire du personnel territorial date du 2 novembre 2017. Le Sivom applique le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 instituant le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel : intitulé le RIFSEEP.

Le RIFSEEP s'est substitué à différentes indemnités antérieurement mis en place par d'autres décrets. L'abrogation de ces décrets modifie les références des primes auxquelles peuvent prétendre les fonctionnaires territoriaux, au regard du principe d'équivalence avec ceux de la fonction publique de l'Etat.

A l'unanimité, le comité syndical renouvelle ce régime indemnitaire, sans changement des plafonds, avec mise en place au 1<sup>er</sup> avril 2021.

## **4°) Bilan et adoption des nouvelles conventions vétérinaires pour la fourrière animale**

Madame la Présidente indique aux délégués que, suite à l'appel lancé par le Sivom du Canton d'Agde par délibération du comité syndical en date du 16 décembre 2020, il convient de renouveler les conventions vétérinaires pour le bon fonctionnement de la fourrière animale de Vias.

Plusieurs candidatures ont été enregistrées et elles sont communiquées en détail à l'assemblée.

A l'unanimité, le comité syndical approuve les candidatures les mieux-disantes avec mise en application immédiate et à autorise Madame la Présidente à les signer ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

## 5°) Questions diverses

### *\* acquisition d'un second cinémomètre*

Madame la Présidente informe le comité syndical des retours concernant l'acquisition d'un second cinémomètre. Les communes de Bessan, Lézignan la Cèbe, Montagnac, Portiragnes et Vias ont d'ores et déjà donné leur accord. Les communes de Caux, Florensac et Nézigian l'Evêque n'y sont pas favorables.

La direction du Sivom va solliciter les autres communes adhérentes afin de compléter éventuellement la liste des participants. Un point sera effectué lors de la prochaine réunion du comité syndical.

### *\* réflexion sur les médecins dans le territoire*

M. MARIN et M. GASC souhaitent savoir si le Sivom a démarré la réflexion concernant le volet médical dans le territoire depuis que le sujet a été évoqué par la mairie de Marseillan lors de la précédente séance. L'ARS Occitanie va être également consultée en ce sens. Il leur est indiqué que la réflexion a été bien engagée et qu'un point sera effectué lors de la prochaine réunion du comité syndical.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente tient à remercier l'ensemble des délégués présents.

La séance est levée à 18h45.



**Le Secrétaire de Séance,  
Sébastien FREY**